

■ **Archicube études et réalisations intégrales SA**, à Genève, conseils, études et réalisations intégrales dans le domaine de la construction, etc. (FOSC du 29.12.1999, p. 8846). Les pouvoirs de Dijkhuizen Egge sont radiés. La procuration de Ambrosetti Pierre et Campiche François est radiée. Signature collective à deux a été conférée à Barro Florian, de Carouge, à Veyrier, directeur. Procuration collective à deux a été conférée à Arminio Antonio, de Genève, à Carouge, Jaquery Stéphane, de Moudon, à Gland, et Pasquettaz Jean-Daniel, de et à Genève.

Journal no 908 du 23.01.2002
(00316312 / CH-660.1.494.996-3)